

## *Timbre fiscal dématérialisé pour le passeport Dispositif de recueil (DR)*

Suivez la procédure classique jusqu'à arriver sur l'écran « Fiscalité ».

- Suivez la procédure classique du dispositif de recueil jusqu'à l'écran « Fiscalité ».

Cliquez sur le radio-bouton « Timbre dématérialisé »

- Cliquez sur le radio-bouton « Timbre dématérialisé » : les champs « Référence du Timbre Dématérialisé » peuvent être renseignés de deux manières différentes :
  - Cliquez sur la radio-bouton « Douchage du code-barres » (si votre poste est équipé d'une douchette) et scannez le code-barre 2D à l'aide d'une douchette : les champs se remplissent automatiquement.
  - Ou alors cliquez sur le radio-bouton « Saisie manuelle » et saisissez manuellement avec votre clavier les 16 chiffres de référence du timbre dématérialisé.

Cliquez ensuite sur le bouton « Vérifier le timbre »

- Cliquez ensuite sur le bouton « Vérifier le timbre » : un message s'affiche dans la zone « Informations » en bas de l'écran.

Si le timbre est « conforme »

- Le message de la zone « Informations » affiche que le timbre est « conforme ».
- Vérifier que le montant et la destination du timbre sont conformes à la demande déposée.
- Cliquez sur le bouton « Valider » pour passer à l'étape suivante de l'enregistrement de la demande.
- La page Justificatifs s'affiche. Dans la zone « Résumé » du dossier, les données du demandeur sont affichées. Dans la zone Progression l'étape Données personnelles est suivie du symbole ✓.

Si le timbre est « invalide »

- Le message de la zone « Informations » affiche que le timbre est « invalide ».
- L'utilisateur doit fournir un nouveau timbre dématérialisé conforme à la demande de passeport qu'il souhaite déposer.

Pour des explications plus détaillées et illustrées, consultez le guide utilisateur du dispositif de recueil et en particulier le chapitre intitulé « Timbre fiscal dématérialisé ».

## *Timbre fiscal dématérialisé pour le passeport Dispositif de recueil (DR)*

Reprenez la procédure classique jusqu'à arriver sur l'écran « Confirmation ».

- Suivez la procédure classique du dispositif de recueil jusqu'à l'écran « Confirmation ».

« Réservez » le timbre dématérialisé.

- Cliquez sur le bouton « Réserver le timbre ».
- La "réservation" du timbre peut être considérée comme étant l'équivalent, pour le timbre papier, d'une oblitération. Une fois que le timbre a été réservé, la demande ne peut plus être annulée.
- La zone « Information » vous indique si le timbre a pu être réservé ou non sur l'application centrale.

Poursuivez la procédure classique

- Poursuivez la procédure classique, comme pour l'oblitération d'un timbre fiscal mobile.

Si le DR a été momentanément déconnecté lors de l'étape « Données Personnelles » : cliquez sur le bouton « Vérifier le timbre ».

- Cliquez sur le bouton « Vérifier le timbre », qui est actif si le le DR a été momentanément déconnecté lors de l'étape Données Personnelles et que le timbre n'a pas pu être vérifié auprès de l'application centrale.
- Cette vérification permet de vous informer en cas de problème sur le timbre, avant de réserver ce dernier.

Pour des explications plus détaillées et illustrées, consultez le guide utilisateur du dispositif de recueil et en particulier le chapitre intitulé « Timbre fiscal dématérialisé ».



[timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr)

Visuel de la cinématique  
pour l'achat de timbres électroniques

# 1<sup>er</sup> Cas illustré : Achat d'un timbre passeport pour personne majeure à 86€

## Page d'accueil du site

Questions fréquentes | Visite guidée



**timbres.impots.gouv.fr**  
Achat de timbres fiscaux électroniques

### Bienvenue

Ce site vous permet d'acheter des timbres fiscaux électroniques.

### Je souhaite ...



Acheter un timbre électronique pour un passeport

- > Je souhaite obtenir le remboursement d'un timbre
- > J'ai une question relative au timbre électronique pour le passeport

Débuter l'achat



Acheter un timbre électronique OFII

Accéder au site



Acheter un timbre électronique pour faire appel d'une décision de justice

Accéder au site

### Les autres services de la DGFiP

- > Les impôts
- > Le plan cadastral
- > Le télépaiement des services publics locaux
- > Les amendes
- > Les collectivités locales
- > Les cessions immobilières de l'État
- > Les pensions et retraites de l'État
- > Les ventes domaniales

Sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur « Débuter l'achat »

## ETAPE 1 : Choix du type de passeport et Ajout du timbre au panier

Questions fréquentes | Visite guidée

 **timbres.impots.gouv.fr**  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1 **Choix du timbre** > Étape 2 Valider le panier < Étape 3 Paiement < Étape 4 Enregistrement

Accueil > Achat de timbre (passeport)

**Vous souhaitez acheter un timbre pour**

■ Effectuer une demande de passeport ?


► Type de passeport :

- Vous fournissez les photographies d'identité (CAS GENERAL)
- Les photographies sont faites lors du dépôt de votre dossier (CAS PARTICULIER, en savoir plus)
- Vous souhaitez un passeport d'urgence (en savoir plus)

[Retour](#)

Plan du site | Mention légales © Direction générale des finances publiques - 2014

Questions fréquentes | Visite guidée

 **timbres.impots.gouv.fr**  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1 **Choix du timbre** > Étape 2 Valider le panier < Étape 3 Paiement < Étape 4 Enregistrement

Accueil > Achat de timbre (passeport)

**Vous souhaitez acheter un timbre pour**

■ Effectuer une demande de passeport ?

► Type de passeport :

- Vous fournissez les photographies d'identité (CAS GENERAL)
- Les photographies sont faites lors du dépôt de votre dossier (CAS PARTICULIER, en savoir plus)
- Vous souhaitez un passeport d'urgence (en savoir plus)

► Pour :

- Une personne majeure : 86 €
- Une personne mineure de plus de 15 ans : 42 €
- Une personne mineure de moins de 15 ans : 17 €

Vous avez sélectionné un timbre d'un montant de 86 € pour une demande de passeport d'une personne majeure avec photo.  
Vous pouvez à présent l'ajouter au panier.


[Retour](#) [Ajouter au panier](#)


Plan du site | Mention légales © Direction générale des finances publiques - 2014

## Le timbre a bien été ajouté au panier

Prix du timbre : 86 euros

Une demande de passeport d'une personne majeure avec photo.

 Choisir un autre timbre

 Voir mon panier

## ETAPE 2 : Choix du mode de réception du timbre (courriel ou SMS) et validation du panier

[Questions fréquentes](#) | [Visite guidée](#)



# timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1  
Choix du timbre

Étape 2  
Validation du panier

Étape 3  
Paiement




Étape 4  
Enregistrement

[Accueil](#) > [Achat de timbre \(passeport\)](#)

### Validation de votre panier


■ Montant global de votre achat : 86 € 

#### ■ Récapitulatif :

Timbre	Prix unitaire	Quantité	Montant	
une demande de passeport d'une personne majeure avec photo.	86 €	1  	86 €	
			86 €	

Votre timbre est utilisable pendant 6 mois et remboursable pendant 12 mois à compter de sa date d'achat.

#### ■ Réception du ou des timbre(s) et du justificatif :



Je souhaite recevoir mon (mes) timbre(s) et mon justificatif par courriel

\* Saisir votre adresse courriel :


\* Confirmer votre adresse courriel :

Je souhaite recevoir mon (mes) timbre(s) et mon justificatif par sms

\* Saisir votre n° de téléphone :

\* Confirmer votre n° de téléphone :

\* : Champs obligatoire

 Choisir un autre timbre

 Valider le panier

[Plan du site](#) | [Mentions légales](#)

© Direction générale des finances publiques - 2014

**ETAPE 3 : Paiement (choix du type de carte bancaire, saisie et validation du numéro de la carte)**

Questions fréquentes | Visite guidée

 **timbres.impots.gouv.fr**  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1  
Choix du timbre

Étape 2  
Validation du panier

**Étape 3  
Paiement**

Étape 4  
Enregistrement

Accueil > Achat de timbre (passport)


**Paiement**

Vous utilisez le formulaire sécurisé standard SSL, choisissez une carte ci-dessous :

 |  | 



[Plan du site](#) | [Mention légales](#)

© Direction générale des finances publiques - 2014 - 2014

 **timbres.impots.gouv.fr**  
Achat de timbres fiscaux électroniques

Identifiant commerçant	032060919912121
Référence de la transaction	000001
Montant de la transaction	86,00 €

Les symboles    indiquent que votre transaction est sécurisée, vous pouvez remplir votre formulaire en toute confiance.

> N° de carte :  > Expire fin : 01-Janvier / 2014

> N° de contrôle au dos de la carte :

[Modifier l'achat](#)

[Plan du site](#) | [Mention légales](#)

© Direction générale des finances publiques - 2014

## ETAPE 4 : Enregistrement de la transaction

Questions fréquentes | Visite guidée



# timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1  
Choix du timbre

Étape 2  
ValidaFon du panier

Étape 3  
Paiement

Étape 4  
Enregistrement

Accueil > Achat de timbre (passport)

### Achat validé

✓ Votre paiement a été validé. Vous trouverez ci-après le récapitulatif de votre achat: 

Timbre	Montant	Numéro
Une demande de passeport (personne majeure, photo fournie)	86 €	1415397043787592

Date d'achat : 19/12/2014

Montant total du paiement : 86 €

Paiement par CB n° : 5017XXXXXXXXXX00 - Expire 01/2016

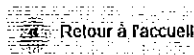
Référence de la transaction : 141219000001

Il est recommandé de noter les références de la transaction (ci-dessus).

Chaque timbre est identifié par un numéro unique ou un flashcode que vous devez présenter lors du dépôt de votre dossier.

Votre commande vous a été envoyée soit par courriel, soit par SMS selon votre choix.

Cependant, nous vous conseillons de télécharger vos timbres et justificatifs d'achat en cliquant sur "Télécharger les documents"



Plan du site | Mentions légales

© Direction générale des finances publiques - 2014

Sur l'écran, s'affichent les références de la transaction et le numéro du timbre acheté, qui sont envoyés immédiatement à l'utilisateur par courriel ou sms (selon le choix effectué).


Par sécurité, il peut cependant télécharger au format pdf l'ensemble de ces références.



## ETAPE 5 : Réception du timbre par l'utilisateur.


Le timbre est identifié par un numéro à 16 chiffres ou par un code 2D, à présenter lors du dépôt du dossier de demande de passeport.

- ❖ Par courriel : le timbre et le justificatif de paiement sont transmis en pj.




LE MINISTRE DE L'INTERIEUR  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



FINANCES PUBLIQUES

### Timbre fiscal électronique





FINANCES PUBLIQUES  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Número du timbre : 1415 3970 4378 7592

Timbre acheté pour :  
Une demande de passeport (personne majeure, photo fournie)

Montant 86,00 €

Date d'achat : 19/12/2014  
Date de fin de validité : 19/08/2015  
Date de fin de remboursement : 19/12/2016

### JUSTIFICATIF DE PAIEMENT A CONSERVER

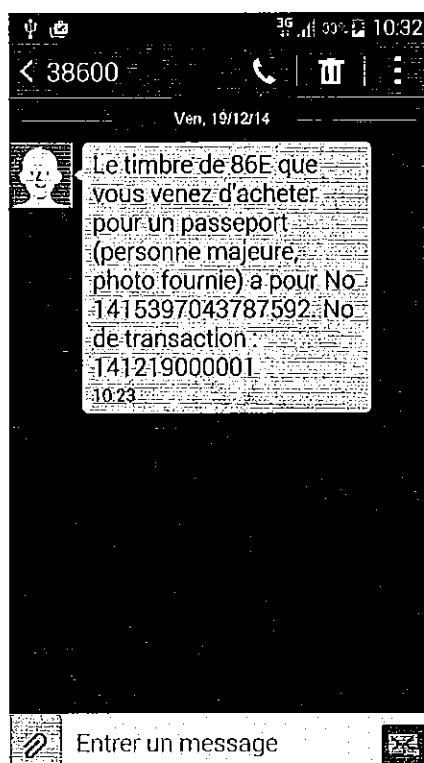
Timbre	Montant	N° timbre
Une demande de passeport (personne majeure, photo fournie)	86,00 €	1415 3970 4378 7592

Date d'achat :  
19/12/2014

Montant total  
86,00 €

Paiement :  
Achat depuis Internet  
Carte bancaire n° :  
5017XXXXXXXXXX00 - Expire 01/2018  
Autorisation n° :  
631045  
Référence transaction :  
141219000001

- ❖ Par sms :



## 2<sup>nd</sup> Cas illustré : Remboursement en ligne d'un timbre passeport pour personne majeure à 86 €

### Page d'accueil du site

Questions fréquentes | Visite guidée



# timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

#### Bienvenue

Ce site vous permet d'acheter des timbres fiscaux électroniques.

#### Je souhaite ...

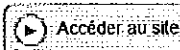


Acheter un timbre électronique pour un passeport

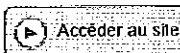
- > Je souhaite obtenir le remboursement d'un timbre
- > J'ai une question relative au timbre électronique pour le passeport



Acheter un timbre électronique OFII



Acheter un timbre électronique pour faire appel d'une décision de justice



#### Les autres services de la DGFiP

- > Les impôts
- > Le plan cadastral
- > Le télépaiement des services publics locaux
- > Les amendes
- > Les collectivités locales
- > Les cessions immobilières de l'Etat
- > Les pensions et retraites de l'Etat
- > Les ventes domaniales

Plan du site | Mention légales

© Direction générale des finances publiques - 2014

Sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur « Je souhaite obtenir le remboursement d'un timbre ».

Un message indique à l'utilisateur que la démarche concerne uniquement les timbres passeport.

#### Demande de remboursement d'un timbre

Cette procédure est valable uniquement pour les timbres électroniques pour le passeport. Le montant du remboursement sera crédité sur le compte attaché à la carte bancaire ayant servi lors de l'achat.

Voulez-vous continuer?



L'utilisateur clique sur « OK ».

## ETAPE 1 : Recherche du timbre à partir de son numéro et de la référence de transaction

Questions fréquentes | Visite guidée



# timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1  
Recherche du timbre

Étape 2  
Confirmation du timbre à rembourser

Étape 3  
Remboursement

Accueil > Questions fréquentes > Remboursement de timbre (passport)

### Renseignements sur votre timbre

■ Saisissez le numéro du timbre pour lequel vous souhaitez un remboursement :



\* Numéro du timbre :     (16 chiffres)

\* Référence de la transaction :  (sur le justificatif de paiement. Voir un extrait du document)

\* champ obligatoire

Retour à l'accueil

Rechercher

Plan du site | Mentions légales

© Direction générale des finances publiques - 2015

## ETAPE 2 : Affichage et confirmation des caractéristiques du timbre à rembourser

Questions fréquentes | Visite guidée

 **timbres.impots.gouv.fr**  
Achat de timbres fiscaux électroniques

**Étape 1**  
Recherche du timbre

**Étape 2**  
Confirmation du timbre à rembourser

**Étape 3**  
Remboursement

Accueil > Questions fréquentes > Remboursement de timbre (passport)

### Récapitulatif du timbre à rembourser

Timbre	Prix unitaire	Numéro	Date d'achat	
Une demande de passeport (personne majeure, photo fournie)	86 €	1415 3970 5801 5746	31 décembre 2014	

 Chercher un autre timbre

 Confirmer

Plan du site | Mention légale


© Direction générale des finances publiques - 2015


En cliquant sur « Confirmer », l'utilisateur se voit afficher un message de confirmation avant validation définitive, lui indiquant que le timbre sera inutilisable.

### Demande de remboursement d'un timbre

Vous allez valider le remboursement. Cette action est définitive. Le timbre ne pourra plus être utilisé.

Voulez-vous continuer?

 Annuler

 Valider

## ETAPE 3 : Confirmation du remboursement

Questions fréquentes | Visite guidée



# timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1  
Recherche du timbre

Étape 2  
Confirmation du timbre à rembourser

Étape 3  
Remboursement

Accueil > Questions fréquentes > Remboursement de timbre (passport)

### Confirmation

✓ Votre remboursement a bien été pris en compte. Le timbre remboursé ne peut plus être utilisé, ?

Références de votre remboursement :

Número du timbre : 1415 3970 5801 5746  
Date de remboursement : 06/01/2015  
Montant remboursé : 86 €  
Carte bancaire créditée : 5017XXXXXXXXXX00 - Expiré 01/2017  
Référence de la transaction de remboursement : 3331211126557

Nous vous conseillons de télécharger le justificatif de l'opération au format pdf pour toute réclamation

Retour à l'accueil

Rembourser un autre timbre

Télécharger le justificatif (PDF)

Plan du site | Mention légales

© Direction générale des finances publiques - 2015

L'utilisateur peut télécharger son justificatif de remboursement.



FINANCES PUBLIQUES

### Timbres fiscaux électroniques

#### JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT A CONSERVER

Timbre	Montant	N° timbre
Une demande de passeport (personne majeure, photo fournie)	86.00 €	1415 3970 6505 9304

Date de remboursement : 29/12/2014 11:24  
Montant remboursé : 86.00 €  
Carte bancaire n° : 5017XXXXXXXXXX00 - Expiré 01/2015  
Référence transaction : 3331411133997

# la dématérialisation des timbres fiscaux

## 1ère étape

1. Recherches sur internet des éléments pour acquérir un passeport dont l'achat de timbre
2. Affichage à l'écran et envoi par courriel des références du paiement du timbre.

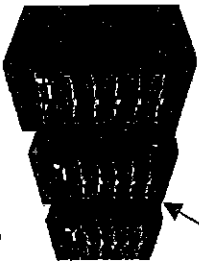
Site de vente de timbres en ligne



(Achat possible chez un D.A.T ou auprès du réseau de la DGFIP)

3. Enregistrement des caractéristiques du timbre en base de données. État du timbre: Acheté

Plate-forme Timbres électroniques

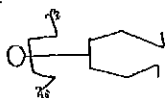


9. Appel pour passer le timbre à l'état « Consummé »

6. Appel pour vérification de l'existence du timbre et passage à l'état « Réserve »

## 2ème étape

Déplacement de l'utilisateur en Mairie



4. Dépôt du dossier en mairie (ou préfecture de police)
  - Formulaire CERFA
  - 2 photos
  - Justificatif de domicile
  - Carte d'identité (original + photocopie)
  - références du paiement du timbre

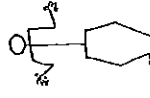


Agent Mairie

5. Vérification des pièces du dossier + lecture du flashcode
7. Transmission du dossier (ou saisie dans l'application de gestion) des références du timbre

## 3ème étape

Déplacement de l'utilisateur en Mairie



11. Remise du passeport



Agent Mairie

10. Transmission du passeport



Agent Préfecture

8. Vérification du dossier et Constitution du passeport